Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212200596-20260707-2026_07_01-DE

DEPARTEMENT

des COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE de LE FOEIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres afférents au Conseil Municipal : 15
Membres en exercice : 15
Date de la convocation : 30/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de Le Foeil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PRIDO Pascal, Maire.

Présents : BRETON Françoise, BRIATTE Audrey, COSQUER Philippe, JACQ David, KERHARDY Jean-Philippe, LECOEUR Isabelle, LE BARS Jeanine, LE GAL Virginie, LE GALL Ghislaine, LE JEAN Catherine, LE VAILLANT Ludovic, PRIDO Pascal, ROUSSEAU Philippe,
Absents : Stéphane PEPION, Damien LAPORTE,
Pouvoir : 1 pouvoir donné à Mme BRIATTE Audrey par M. PEPION Stéphane
Secrétaire de séance : KERHARDY Jean-Philippe

DELIBERATION

2026-07-01

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;
Considérant les demandes des Associations reçues en Mairie ;
Considérant que la Commission Finances s'est réunie le 30 juin 2026 pour travailler sur les diverses demandes subventions ;
Considérant les déports suivants :

- de M. LE VAILLANT Ludovic pour le vote de la subvention à l'Etoile Sportive Le Foeil,
- de Mme LE GALL Ghislaine pour le vote de la subvention lavoirs et Fontaines

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par :
Voix pour 12 **Voix contre 0** **Abstentions 0**

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212200596-20260707-2026_07_01-DE

DECIDE d'accorder les subventions suivantes :

Lavoirs et Fontaine	100€
Etoile Sportive de Le Foeil	2 500€
Comité fêtes et loisirs	300€
PETANCOEUR DES HOMMES	200€
RESTO du Cœur	450€

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
PRIDO Pascal

Le Secrétaire
KERHARDY Jean-Philippe